

# LE FLAMBOYANT

N°25  
Août 2015

## Bonnes nouvelles de Calédonie



Père Louis Bochkoltz : 83 04 14 (lors des visites) louis.bochkoltz@gmail.com  
+64 6213 0440 (en Nouvelle-Zélande)  
adresse postale : BP 583 - 98890 PAITA

## *Première Communion et Communion Solennelle, pour que la foi l'emporte !*

Bien chers fidèles,

Père Louis Bochkoltz+

Dans ce numéro, vous trouverez deux articles concernant la Sainte Communion. Le premier retrace l'histoire de la communion des enfants. Alors que nous aurons la joie, le 15 août prochain, de voir un de nos jeunes paroissiens s'approcher pour la première fois de la sainte table, la compréhension de l'importance de la communion dès l'âge de raison nous fera grandir dans l'amour et le respect de ce sacrement.

Le deuxième est en fait le compte-rendu d'une réunion tenue par des religieuses pour expliquer aux parents de leurs élèves ce en quoi consiste la Communion Solennelle. Si cette cérémonie est essentiellement française, nous ne l'avons pas pratiquée jusqu'ici dans notre chapelle. C'est à la suggestion de quelques parents qu'il nous a semblé judicieux de proposer de mettre en place cette pratique de la Communion Solennelle appelée aussi « profession de foi ». L'article de ce numéro permettra à tous d'avoir une bonne idée de la beauté mais aussi de la force de cette cérémonie qui donne aux

adolescents l'occasion d'assimiler plus personnellement leur foi et de la professer publiquement dans un monde qui la combat de toutes parts.

L'agonie de notre temps gît là. Notre monde ne s'effondre pas faute de soutien matériel. Jamais l'univers ne fut si riche, comblé de tant de confort. Jamais il n'y eut tant de ressources ni tant de biens offerts.

C'est le cœur de l'homme, et lui seul, qui est en état de faillite. C'est faute d'aimer, c'est faute de croire et de se donner, que le monde s'accable lui-même des coups qui l'assassinent.

Le monde n'a que des appétits. Son orgueil l'a perdu. Moi, moi, toujours moi ! Il a cru à la victoire de la matière enfin assujettie par son esprit. Nous aussi nous croyons parfois que l'homme règne et nous oublions Notre-Seigneur. Nous oublions notre foi.

Mais ce monde s'effondrera parce qu'il est contraire aux lois mêmes du cœur, et -disons le grand mot- aux lois de Dieu. Lui seul, si fort qu'on en ait rit, donnait au monde son équilibre,

orientait les passions, leur ouvrait les vannes du don complet et de l'amour authentique, indiquait un sens à nos jours, quels que fussent nos heurs et nos malheurs.

On pourra réunir toutes les Conférences du monde, rassembler par troupeaux les Chefs d'Etat, les experts économiques et les champions de toutes les techniques. Ils soupèseront. Ils décrèteront. Mais, au fond, ils échoueront car ils passeront à côté de l'essentiel : « je renonce à Satan, je m'attache à Jésus-Christ ».

La maladie du monde n'est pas dans le corps.

Le corps est malade parce que l'âme est malade.

C'est elle qu'il fallait, qu'il faudra coûte que coûte guérir et revivifier.

Le salut du monde est dans la volonté des âmes qui croient. Et si c'est là un devoir pour chacun de nous de professer notre foi, la profession de foi des adolescents est le premier pas, solennel et public, sur la seule route qui nous mène à un vrai bonheur, un bonheur basé sur le détachement de nous-mêmes et l'attachement sans réserve à Jésus-Christ.

Article paru dans le *Chardonnet* n°259 de juin 2010

## L'histoire mouvementée de la première communion

Le décret *Quam Singulari* de Saint Pie X a été promulgué le 8 août 1910. Ce document est célèbre pour avoir avancé l'accès à la communion des enfants ayant l'âge de raison.

Suivons à travers les siècles l'étonnant parcours terrestre de ce céleste repas.

## L'usage antique

S'il est une coutume méconnue et choquante pour les esprits non avertis, c'est bien celle de donner la première communion aux nouveau-nés, le jour de leur baptême.

Cette discipline des premiers chrétiens ne fut pas une simple mode, puisqu'elle se maintiendra jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle en Occident, étant encore conservée dans l'Eglise d'Orient. Les anciens rituels datant de l'empire franc permettent de certifier l'existence de ce fait à l'époque de Charlemagne et d'en indiquer les détails : le Samedi Saint, tous les nouveaux baptisés, adultes comme enfants, devenaient membres de l'Eglise de Dieu par une triple immersion dans l'eau froide et recevaient la force du Saint-Esprit par leur confirmation. Immédiatement après, ils assistaient à la messe avec communion, au Précieux Sang pour les tout-petits afin d'éviter tout rejet du pain consacré par ces néophytes non sevrés.

Avis à toutes les futures mamans qui trouvent cela très beau et souhaitent un tel rite pour leur progéniture à venir : la cérémonie durait du début de l'après-midi au lendemain matin, « les enfants devant rester à l'église jusqu'à ce que la messe soit terminée » ; et le jeûne eucharistique était de rigueur même pour les nouveau-nés. Toute tentative maternelle d'allaiter son enfant était assortie en Orient d'une pénitence de 40 jours de jeûne pour la coupable...

Ainsi, et ce jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle en Occident, le jour du baptême sera celui de la première communion, quel que soit l'âge. Les écrivains de l'époque justifient cette pratique en affirmant que l'Eucharistie est le sacrement de l'alimentation spirituelle. Pour en ressentir les effets, il suffit d'être né à la vie surnaturelle par le baptême. Dans l'âme innocente, aucune disposition mauvaise ne mettra donc obstacle à l'action vivifiante du sacrement.

Qui plus est, après leur baptême, les enfants avaient accès à la communion fréquente, l'habitude étant de les laisser communier juste après le clergé. Ils communiaient sous l'espèce du pain dès qu'ils étaient capables d'en absorber et cette pratique n'était pas un acte de piété facultatif, mais semblait quasi-obligatoire. Certains prétendirent même que « le petit enfant mort sans avoir communié ne pouvait être sauvé ». La sagesse de l'Eglise a bien heureusement écarté cette prétention.

## Le tournant médiéval

Au XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, cette pratique tombe en désuétude, elle devient ensuite interdite, d'abord dans divers diocèses puis à Rome lors du IV<sup>ème</sup> Concile du Latran en 1215. Quel est la source d'un tel revirement ? L'origine de semble pas être une exigence théologique mais essentiellement pratique<sup>1</sup>. Jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, l'usage de communier sous les deux espèces était général, si bien que plusieurs gros calices étaient consacrés afin d'en faire profiter les fidèles. C'est vers cette période qu'on cesse de distribuer le Précieux Sang aux laïcs, constat encouragé par Saint Thomas d'Aquin : « C'est pourquoi il est convenable qu'en certaines églises, on ne distribue plus au peuple le Sang du Christ<sup>2</sup> ».

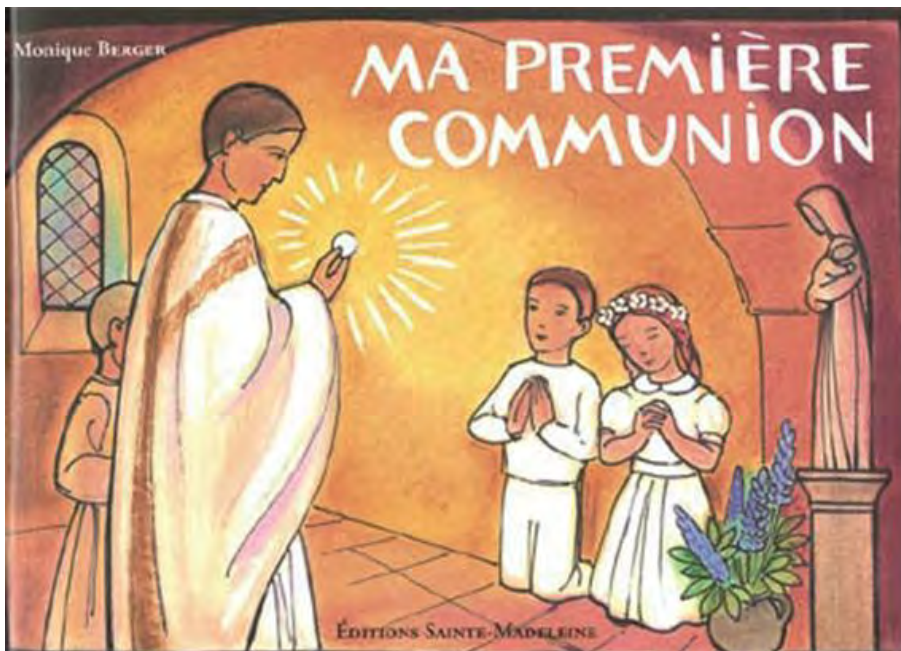
Cette suppression de la communion au calice pour les adultes condamne celle des petits enfants mais s'appuie sur des arguments solides.

L'accès au seul Corps du Christ permet d'inspirer un réel respect envers les saintes espèces, puisque les accidents sont bien moins courants par la manducation des hosties. Cette mesure est d'autant plus justifiée que les enfants, assez couramment, rejettent ou bavent après réception.

Au niveau dogmatique, ce nouveau mode de distribution permettra en outre de rejeter l'hérésie qui refusait de voir le Christ tout entier sous chacune des espèces prises séparément. En outre, le Cardinal Newman nous rappelle que « l'Écriture nous fournit deux cas de ce que l'on peut tenir raisonnablement pour des communions du pain, sans le vin : l'exemple de Notre-Seigneur lui-même avec les disciples d'Emmaüs et la conduite de Saint Paul sur la mer pendant la tempête... Et ce même Saint Paul dit

<sup>1</sup> Louis Andrieux, *La première communion*, Beauchesne, 1911

<sup>2</sup> IIIa, q. 80, a. 12



### Petit livret en vente à notre chapelle

de son côté que "quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable..."<sup>3</sup>

Les prisonniers des persécutions romaines recevaient aussi la seule espèce du pain en viatique. De nombreux autres exemples montrent donc la légitimité de la communion à la seule hostie.

Dès lors, en 1215, le concile de Latran impose d'«attendre les années de discrétion» pour admettre les enfants au banquet sacré. Tout en respectant les usages antiques, l'Église en écarte l'application par cette interdiction définitive. Le concile ne spécifie pas ce qu'il faut entendre par «années de discrétion» mais tous l'interprètent au début du XIII<sup>ème</sup> siècle comme l'âge de raison, où l'on est capable de pécher. Les manuels des curés ou des évêques, comme celui d'Henri de Sisteron en 1245, désignent l'âge de 7 ans.

Le décret du concile indique donc le critère pour savoir à partir de quand un enfant peut communier. Mais il insiste aussi sur la confession annuelle et la communion pascale avec menace de peines ecclésiastiques en cas de désobéissance. Ce qui complique la situation, puisque le décret ne précise pas l'âge où commence cette nouvelle obligation... tout en induisant ce nouveau précepte.

## Le recul de l'âge

Les grands théologiens vont cependant insister dès le XIII<sup>ème</sup> siècle sur la nécessité d'une claire distinction dans l'esprit de l'enfant entre pain matériel et eucharistique, laquelle perception est estimée exister à 10-12 ans par un Saint Albert le Grand, et 10 ou 11 ans

<sup>3</sup> Essai sur le développement de la doctrine chrétienne, chapitre IV, Communion sous une seule espèce, DDB

par Saint Thomas. Nombre approximatif qui permet aussi d'avoir vraiment une révérence pour le sacrement et une certaine compréhension de la foi, d'autant plus importantes qu'une fois la communion reçue, l'enfant aura le devoir de la recevoir annuellement et en état de grâce. Cet âge reste indicatif, Savonarole lui-même ajoutant que l'on peut communier avant 10 ans. Ce qui importe pour tous est le discernement. Saint Antonin, évêque de Florence qui a fait un traité fouillé sur la question, ne fixe aucun âge, l'usage de la raison étant le critère déterminant. Au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, une interprétation nouvelle se fait jour. Elle est centrée sur les peines ecclésiastiques

qui ne peuvent juridiquement être appliquées à des impubères. Par extension, c'est tout le décret du concile de Latran qui est touché, si bien que l'âge de 14 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles va progressivement être retenu par les parents comme l'âge où les familles se croient obligées d'approcher leurs enfants de la sainte table.

## Du XVI<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle

Le Concile de Trente, en 1562, confirme la décision de 1215 et précise que les «années de discrétion» correspondent à «l'âge de raison», terme utilisé dans le catéchisme de ce Concile. Mais dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de théologiens distinguent deux âges : «de raison» vu comme celui de la confession, vers 7 ans ; puis «de discrétion», considéré comme celui où l'enfant est obligé de communier pour répondre à l'obligation pascale.

Le second âge subit, notamment en France, un glissement progressif, de 10 ans, à 13-14 ans (comme à Rouen selon une décision synodale en 1618) puis jusqu'à 16 à 18 ans ou plus, en raison de l'influence janséniste au XVII<sup>ème</sup> siècle. Ce dernier courant, qui s'implante solidement dans notre pays, considère l'Eucharistie, non comme un remède mais comme une récompense. D'où la tendance à reculer l'âge de sa première réception et d'en limiter ensuite la fréquence pour favoriser une longue préparation et un grand respect. Cette pratique, en contradiction avec l'école de Saint François de Sales ou de Saint Vincent de Paul, induit un éloignement des sacrements considérés par beaucoup comme hors de portée. Dans de nombreuses paroisses, certains ne communieront qu'après 20 ou 22 ans.

Rome ne tombe pas dans cet excès bien gallican et rappelle en 1725, par la bouche du pape Benoît XIII, « qu'on ne peut indiquer de règle d'âge fixe »<sup>4</sup>, alors que Saint Alphonse de Liguori, référence en matière morale, écrit dans son *Traité de l'Eucharistie* que l'obligation de communier peut atteindre les enfants avant 9 ans s'ils sont d'une grande intelligence.

À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la première communion solennelle, introduite depuis longtemps par Monsieur Vincent et soulignant la dimension d'acte de foi public, s'implante définitivement en France. Après la tourmente révolutionnaire, elle fut partout remise à l'honneur lors de la restauration du culte en 1801. Dès lors, on s'oriente encore plus vers un caractère social et familial durant ce XIX<sup>ème</sup> siècle où chaque diocèse vient à établir un âge fixe pour y participer. Si l'uniformité est pratique, elle risque d'écarter certains secours de la grâce. Rome corrigera donc systématiquement, à partir de 1850, la tendance française à fixer un âge trop élevé. Ainsi en 1851, la Sacrée Congrégation du concile reprend-elle le chapitre provincial de Rouen qui défend d'admettre les enfants avant l'âge de 12 ans. Pie IX, suite à un « rapport affligeant » ordonne en 1866 au Cardinal Antonelli d'écrire une lettre aux archevêques de France pour lutter contre les relents jansénistes qui privent de secours spirituel les jeunes âmes. La curie profitera de toutes les occasions pour rappeler qu'on doit admettre les enfants parvenus à l'âge de raison à la communion. Le décret *Quam Singulari* de Saint Pie X vient mettre un terme à cette querelle.

Ce document va en France instituer la première communion comme un acte privé, le clergé conservant avec raison l'usage ultérieur d'une communion solennelle, correspondant plus à l'appellation de « profession de foi ». Cette cérémonie permet un engagement responsable des enfants vis-à-vis de leurs promesses du baptême. Elle permet aussi de conserver l'enseignement du catéchisme qui aurait été délaissé par de nombreux parents avant l'âge de 10 ans.

La sagesse du pape, alliée à l'esprit d'adaptation du clergé français, a donc permis de conjuguer les avantages : d'abord celui de donner aux enfants les secours de la grâce dès qu'ils ont la capacité de pécher. Et ce par une communion fréquente, que le saint pontife avait déjà fortement encouragée par le décret du 26 décembre 1905, poussant à sa réception quotidienne du moment que le fidèle a l'état de grâce et l'intention droite. Par contre-coup, la décision papale favorise également la confession fréquente des enfants, élément capital de leur éducation à la vertu. Ensuite, dans l'Hexagone, la communion solennelle

leur assure une formation catéchétique et une pratique chrétienne solide, bien nécessaire dans une société où s'affrontent chrétiens et anticléricaux.

Sont demandées au premier communiant la confession, qui implique le sens du péché, et la connaissance rudimentaire des vérités nécessaires au salut. On peut les résumer à l'existence de Dieu qui récompense et sanctionne les hommes, et aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Naturellement, l'enfant doit distinguer le pain matériel de l'hostie et présenter une dévotion suffisante. L'examen effectué par le prêtre permet de vérifier ces données et de juger de la maturité du candidat.

Monseigneur de Ségur a accueilli favorablement cette décision de Saint Pie X, rappelant qu'auparavant la première communion était bien souvent une des dernières ; alors que par ces dispositions « elle doit devenir désormais le premier anneau d'une chaîne ininterrompue ». De ce point de départ jusqu'au vaticane, que l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ soit le principe de notre vie !

### Prière du Padre Pio après sa Messe.

*Restez avec moi Seigneur !  
Car il est nécessaire de Vous avoir présent pour ne pas Vous oublier.  
Restez avec moi Seigneur !  
Parce que je suis faible et j'ai besoin de Votre Force pour ne pas tomber si souvent.  
Restez avec moi Seigneur !  
Car Vous êtes toute ma vie, et sans Vous je suis sans ferveur.  
Restez avec moi Seigneur !  
Parce que Vous êtes ma lumière, et sans Vous je suis dans les ténèbres.  
Restez avec moi Seigneur !  
Pour que j'entende Votre voix et que je Vous suive.  
Restez avec moi Seigneur  
Parce que je désire Vous aimer et être toujours en Votre compagnie.  
Restez avec moi, Seigneur !  
Parce que, si pauvre que soit mon âme, elle désire être pour Vous un lieu de consolation, un nid d'amour.  
Restez avec moi, Jésus !  
Parce qu'il se fait tard et que le jour décline la vie passe, la mort, le jugement, l'éternité approchent. Je crains les ténèbres, les tentations, les sécheresses, les croix, les peines. Oh ! combien j'ai besoin de Vous dans cette nuit de l'exil ! Que la Communion eucharistique soit la lumière qui dissipe les ténèbres, la force qui me soutienne, et l'unique joie de mon cœur.  
Restez avec moi, Jésus !  
Je ne demande pas des consolations divines, parce que je ne les mérite pas, mais le don de Votre présence. O oui, je Vous le demande.  
Restez avec moi, Jésus !  
C'est Vous seul que je cherche, Votre Amour, Votre Grâce, Votre Cœur, Votre Esprit, parce que je Vous aime, et ne demande pas d'autre récompense que de Vous aimer davantage.  
Amen !*

<sup>4</sup> « Instruction pour ceux qui accèdent pour la première fois à la sainte Table », Concile romain

# Réunion de parents au sujet de la Communion Solennelle

Texte de la réunion d'information pour les parents des élèves des Dominicaines de Fanjeaux de l'école *The Holy Name of Jesus Academy* à Massena, États-Unis, en 2009.

Depuis le début de l'année, vos filles ont été préparées pour leur Communion Solennelle qui aura lieu le jour de la Fête-Dieu. Ce jour-là, elles promettent publiquement de s'unir à Notre-Seigneur par ces mots : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et je m'unis à Jésus-Christ pour toujours ». Le but de la réunion de ce matin est d'expliquer ce en quoi cette cérémonie consiste et comment vous pouvez aider votre fille à se préparer pour cette occasion ; nous discuterons aussi de quelques détails pratiques.

La Communion Solennelle a été premièrement instituée en France au 17<sup>ème</sup> siècle comme conclusion des missions paroissiales prêchées dans les différentes paroisses ; à cette époque, elle n'était pas réservée exclusivement aux enfants. Quand le Pape Saint Pie X a autorisé la première communion aux jeunes enfants, il était dans son intention que cette première communion soit reçue individuellement, quand l'enfant aurait montré les bonnes dispositions selon le jugement du curé de paroisse et des parents. Ensuite, après une instruction plus complète et une préparation plus poussée, tous les enfants qui avaient déjà été reçus pour leur Première Communion pouvaient être admis à la Communion Solennelle à l'âge de 12 ou 13 ans. La continuation de cette cérémonie de l'Église concerne donc nos élèves de 6<sup>ème</sup>. Cet âge est parfait pour un tel engagement car les jeunes filles commencent à devenir adultes et à penser plus sérieusement à ce que sera leur futur ; mais elles ont encore cette fraîcheur, innocence et simplicité des petites filles.

Le Père de Chivré O.P. nous rappelle : « Le poids du futur est conditionné par la docilité au présent. Personne ne sent plus le poids mystérieux du présent que l'adolescent. Il sait qu'il a une destinée, mais laquelle ? Il sait qu'il a des talents, mais pour quelle activité ? Tous les jours ajoutent un supplément de connaissance, de sensibilisation et aussi de faiblesse par rapport au jour précédent. Comment tout cela finira-t-il pour son futur ? »

Envisagée pour aider les filles à être mieux armées face à ses questions, la cérémonie de Communion Solennelle est une étape qui marque la route du chrétien, du baptême à la mort.

Bien que la cérémonie de Communion Solennelle comprenne le sacrement de la Sainte Eucharistie, elle est en elle-même un sacramental. Quelle est la différence entre un sacrement et un sacramental ? « Les sacrements ont, en eux-mêmes, le pouvoir de donner la grâce à ceux qui les reçoivent avec les bonnes dispositions » (Catéchisme de Baltimore n°3). Ils agissent 'ex opere operato', tandis que les sacramentaux n'ont pas ce pouvoir de donner la grâce et le degré de grâce obtenu par leur réception dépend seulement des dispositions de ceux qui les reçoivent.

La Communion Solennelle est aussi appelée Profession de Foi. Quand ils sont pris simultanément, ces deux noms, Communion Solennelle et Profession de Foi, donnent une idée plus complète de la composition de la cérémonie. Dans sa substance, la Communion Solennelle est identique au renouvellement des promesses de baptême et à la Communion de la Vigile Pascale au sujet de laquelle l'éminent catéchiste et liturgiste Père Croegaert écrit avec un enthousiasme évident. Il explique que ceux qui y prennent part 'replongent' dans un certain sens dans le mystère de la régénération du Christ ; ces cérémonies donnent plus de sens à leur 'mortification' et à leur 'vie de baptisés'.



**Saint Vincent de Paul, initiateur de la Communion Solennelle au XVII<sup>ème</sup> siècle**



C'est pourquoi la Communion Solennelle renvoie vos filles à leur Baptême de telle sorte à ce qu'elles puissent participer par elles-mêmes, par un acte personnel de foi, à la profession des promesses faites par leur parrains et marraines. Nous recommandons vivement que les parrains et marraines de vos filles soient présents afin qu'ils puissent être les témoins de l'acte de Foi et de la promesse de leur filleule. Dans l'optique de donner à se renouvellement des promesses du baptême un caractère d'acte définitif et final, la cérémonie consiste dans les parties suivantes :

**Premièrement, le renouvellement des promesses du baptême.** Les filles utilisent les mots de l'Eglise pour la Vigile Pascale qui évoquent le triple engagement d'amour de Saint Pierre envers Notre-Seigneur après sa Résurrection : « Renoncez-vous à Satan ? » « Nous y renonçons » « A ses œuvres et à ses pompes » « Nous y renonçons » ect.

**Deuxièmement, l'engagement public.** Avant l'antienne d'Offertoire, chaque fille, seule au banc de communion, en face de l'autel, en face de Notre-Seigneur présent dans le tabernacle, avec sa main droite posée sur le livre des Evangiles, prononcera publiquement son engagement à renoncer à Satan, à toutes ses œuvres et toutes ses pompes et à s'unir à

Jésus-Christ pour toujours. Le cierge allumé qu'elle tient dans la main symbolise son désir de rester dans la Lumière de la Vérité qui est Jésus-Christ lui-même qui a déclaré : « Je suis la lumière du monde » ; et pour représenter cette foi vivant, comme Notre-Seigneur l'a dit : « Vous êtes la lumière du monde, ainsi faites luire votre lumière au-devant des hommes » (Mat. 5, 14). Les filles seront habillées d'une robe et d'un voile blancs rappelant leur tenue de baptême, qui représente la grâce dans leur âme et leur détachement du péché. Le crucifix sur leur cœur manifeste qu'elles ont décidé de suivre les pas de Notre-Seigneur, imitant ses vertus et ses souffrances.

**La troisième partie de la cérémonie est la réception de la Sainte Communion d'une manière plus solennelle,** montrant qu'elles comptent seulement sur la puissance de Jésus-Christ lui-même, l'Auteur de la Grâce, l'Auteur de leur fidélité. Elles ont besoin du Pain de Vie afin d'accomplir leurs promesses de baptême.

**Enfin, elles se consacreront publiquement à la Bienheureuse Vierge Marie** qui est la seule Mère qui peut nous tenir proche du Christ tout au long de notre vie.

Par leur promesse solennelle, les élèves proclament qu'elles veulent rester les enfants de Dieu, comme Jésus-Christ, par et avec Jésus-Christ, par la Foi en sa Divinité et son enseignement et par son imitation. Par leur profession, les communiants demandent à l'Eglise une augmentation de Foi.

Ainsi, le but ultime de cette cérémonie est d'augmenter et d'enraciner la Foi de votre fille afin de parfaire sa vie intérieure par un acte volontaire d'attachement à Jésus-Christ et simultanément de détachement à tout ce qui n'est pas du Christ. Mais nous savons tous que cette cérémonie serait superficielle si vos filles ne vivaient pas leur Foi plus intensément tous les jours. Au contraire, ce sera le couronnement de leurs efforts et la joie de leur vie si toutes leurs facultés et énergie sont appliquées à préparer cet engagement personnel. Comment pouvez-vous y aider ?

Le Père de Chivré écrit : « C'est aux parents de guider l'enfant à son rôle d'homme civilisé, aimant la vie supérieure – spirituelle, intellectuelle, surnaturelle – et étant heureux de la mettre en pratique par le respect, la politesse, le tact, la générosité, révélant ainsi l'homme civilisé en même temps que le chrétien ».

Dès lors, un vrai chrétien vit sa Foi en adhérant à la Parole de Dieu avec toutes ses facultés et ses pouvoirs. Afin de nourrir l'amour pour la vie supérieure – vie spirituelle et surnaturelle – de vos filles, encouragez-les à une assistance fréquente à la messe. N'hésitez pas à les diriger dans l'usage adéquat de leur missel à la Messe et à les aider à prier d'une manière personnelle. La Communion et la Confession fréquentes aideront aussi fortifier leurs jeunes âmes.

Comme le Père de Chivré le mentionne dans sa conférence sur l'enfant dans la civilisation moderne, « Selon la vie moderne, qui est ce qu'elle est – merveilleuse et mécanique, piteuse en humanité, insuffisante en civilisation – nous devons offrir à l'enfant plus et mieux que ce qu'il voit... La maison est pour lui la première région civilisée... ou non ».

En conséquence, nous comprenons l'importance d'aider les filles à remplir leurs devoirs quotidiens avec attention et générosité. Un programme quotidien régulier, incluant un temps pour la prière, le travail, une saine récréation, un bon temps de sommeil les aident à être organisées et ordonnées. Rappelez-leur, aussi, que leurs responsabilités d'aujourd'hui résident dans leur vie à la maison et leur travail scolaire et que certaines activités dites récréatives (comme les films, les jeux vidéo, le téléphone et les magazines) les distraient souvent de ces responsabilités.

Les élèves ont été préparées pour leur Communion Solennelle depuis le début de l'année durant les cours de catéchisme et cette préparation sera renforcée par le recueillement des trois jours de retraite qui leur seront prêchés.

D'un point de vue plus pratique, nous suggérons un cadeau approprié pour l'occasion : un missel quotidien complet, le crucifix qu'elles porteront ou bien encore une statue de Notre-Dame, un chapelet ou un autre cadeau religieux. Le cierge qu'elles utiliseront au cours de la cérémonie coûte \$1.50. Nous proposons aussi des images pieuses comme souvenir. La robe et le voile blancs sont loués par l'école, les filles doivent seulement avoir de simples chaussures ou sandales blanches.

Nous encourageons les familles à célébrer ce grand événement ensemble après la Messe en planifiant d'être de retour à l'école pour la procession de la Fête-Dieu et la consécration de votre fille à Notre-Dame.

Nous vous assurons de nos prières pour vos filles.

Merci beaucoup d'être venus ce matin. Si vous avez des questions, nous serons heureuses d'y répondre.



**SAMEDI 15 AOÛT**

**GRANDE TOMBOLA de la CHAPELLE SAINT JOSEPH**

**après la GRAND-MESSE DE 9H00**

**TOMBOLA**

**NOMBREUX PRIX**

**caméscope, machine à laver, climatiseur, groupe électrogène,...**

**prix du ticket : 500fr**

# Exercice de catéchisme

*A remettre au Père pour le dimanche 16/08 au plus tard.*

## Des principales Créatures de Dieu

Remplacez les **32** espaces soulignés par les mots suivants : *âme, ange, bonheur, bons, capable, chacun, ciel, corps, défier, démons, Dieu, enfer, épreuve, fonctions, gardien, homme, intelligence, jaloux, librement, œuvres, pécher, précipités, priver, protéger, pur, récompense, révoltèrent, sainteté, servir, soumirent, Symbole, tentations.*

Continuant l'explication du \_\_\_\_\_, le catéchisme arrive à ces mots : « Créateur du ciel et de la terre ». Ici, ne pouvant décrire toutes les \_\_\_\_\_ de Dieu, il se borne aux deux créatures les plus parfaite : au ciel, l'\_\_\_\_\_ ; sur la terre, l'\_\_\_\_\_.

1° L'Ange. — L'Ange est un esprit, c'est à dire une \_\_\_\_\_, qui, à l'image de Dieu, n'est pas unie à un corps : c'est \_\_\_\_\_ esprit.

Dieu a créé tous les anges en état de \_\_\_\_\_ : il les avait tous destinés au \_\_\_\_\_, mais il voulut que leur \_\_\_\_\_ fût mérité et il leur imposa une \_\_\_\_\_. Les uns se \_\_\_\_\_ à Dieu, ce sont les \_\_\_\_\_ anges : désormais ils ne peuvent plus \_\_\_\_\_ et sont au ciel pour toujours. Les autres se \_\_\_\_\_ : ils furent \_\_\_\_\_ dans l'\_\_\_\_\_, ce sont les \_\_\_\_\_.

Les bons anges servent \_\_\_\_\_ et remplissent les \_\_\_\_\_ qu'il leur confie : l'une d'elles est de \_\_\_\_\_ les hommes, et \_\_\_\_\_ de nous a son ange \_\_\_\_\_.

Les démons, \_\_\_\_\_ du bonheur qui nous attend, cherchent à nous en \_\_\_\_\_ en nous faisant commettre le mal. Leurs tentatives en ce sens s'appellent des \_\_\_\_\_.

Nous devons respecter les bons anges, les prier, et nous \_\_\_\_\_ des pièges du démon.

2° L'Homme. — L'homme est composé d'un esprit, appelé \_\_\_\_\_, et d'un \_\_\_\_\_ par son âme il ressemble à Dieu, car elle est spirituelle, immortelle et \_\_\_\_\_ d'agir \_\_\_\_\_.

L'homme est fait pour connaître Dieu, l'aimer, le \_\_\_\_\_, et obtenir comme \_\_\_\_\_ le bonheur du ciel.